



Le suicide sur la Côte-Nord

Quelques données statistiques

2001-2018

CISSS CÔTE-NORD

Service de la surveillance, recherche et évaluation – Direction de santé publique
Mise à jour en 2022

Québec 

Présentation

- Bref portrait statistique du suicide sur la Côte-Nord : période 2001 à 2018 inclusivement.
- Source des données :
 - ✓ Numérateur - MSSS. Registre des événements démographiques - Fichier des décès (produit électronique); portail de l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Ce portail n'est accessible qu'aux utilisateurs autorisés, et ce, à partir d'un ordinateur relié au réseau de la santé et des services sociaux du Québec.
 - ✓ Dénominateurs - Estimations et projections démographiques, produit électronique (1996-2041 : version septembre 2021).
- 2018 : dernière année pour laquelle des données validées sur les causes de décès par suicide sont disponibles sur le portail de l'Infocentre de santé publique au moment de la diffusion de la présente publication (requête : Décès par traumatismes intentionnels – Suicides – 2001 à 2018).
- Les données provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux relatifs aux fichiers fermés des décès (toutes causes), pour les années 2015 à 2018, excluent les événements de résidents québécois survenus en Ontario puisque l'Institut de la statistique du Québec n'est pas encore autorisé à les lui transmettre. De 2015 à 2018, les résidents québécois décédés au Manitoba sont également exclus pour la même raison. Les décès hors Québec représentent moins de 1 % de la mortalité québécoise au cours de ces années. Cette situation entraîne une sous-estimation de la mortalité de quelques régions et de manière plus importante, de l'Outaouais. La Côte-Nord n'est pas vraiment touchée par cette sous-déclaration puisque très peu de décès de résidents nord-côtiers surviennent hors du Québec.
- Les décès par suicide chez les autochtones de la Côte-Nord sont inclus dans les données régionales.



Faits saillants

- Années 2001 à 2018 : 339 résidents nord-côtiers se sont enlevé la vie.
 - ✓ Moyenne de 19 suicides par année.
 - ✓ Pointes de 28 et 27 décès en 2001 et 2011.
 - ✓ Importante baisse du nombre de suicides de 2011 à 2012 (de 27 à 7), mais augmentation en 2013 (de 7 à 16).
 - ✓ Le suicide est toujours beaucoup plus fréquent chez les hommes (79 % des décès par cette cause). Cette proportion se situe à 77 % au Québec.
 - ✓ Tendence à la baisse, mais non significative, du taux ajusté de suicide : en 2001 (*28 pour 100 000); en 2018 (*20 pour 100 000).
 - Dans l'ensemble du Québec, on assiste à un fléchissement significatif : de 18 à 13 pour 100 000).
 - ✓ Le poids relatif du suicide sur l'ensemble de la mortalité dans la région nord-côtière est passé de 4,6 % en 2001 à 2,3 % en 2018.
- Pour la dernière période de trois ans disponible, soit 2016 à 2018, la Côte-Nord enregistre une moyenne annuelle de 16 décès par suicide. Ce nombre correspond à un taux ajusté de mortalité significativement plus élevé, au plan statistique, que celui du reste du Québec (18 c. 13 pour 100 000 personnes).
 - ✓ En 2016-2018, il est observé une tendance à la baisse, mais non significative, du taux ajusté de suicide en regard du taux de 2001-2003 (de 25 à 18 pour 100 000) sur la Côte-Nord.
 - Diminution statistiquement significative au Québec (de 18 à 13 pour 100 000).

Faits saillants (suite)

- Chez les 10 à 29 ans
 - ✓ Moyenne annuelle de 5 suicides de 2001 à 2003 en regard d'environ 1 pour les années 2016-2018.
 - Il y a une variation significative du taux brut de décès entre les deux périodes (environ *21 pour 100 000 en 2001-2003 et **7 pour 100 000 en 2016-2018).
 - ✓ Surmortalité significative sur la Côte-Nord en regard du reste du Québec en 2010-2012 et 2013-2015, mais statistiquement comparable au cours des autres périodes triennales.

- Chez les 30 à 49 ans
 - ✓ Pointe de 12 suicides annuellement entre 2001 et 2003 contre 6 en 2016-2018.
 - Pas de variation significative du taux brut de décès entre 2001-2003 et 2016-2018 malgré que l'on enregistre une tendance à la baisse (de *37 à *26 pour 100 000 personnes).
 - ✓ Surmortalité significative sur la Côte-Nord en comparaison du reste du Québec en 2001-2003, 2007-2009 et 2016-2018.

Faits saillants (suite)

- Chez les 50 ans et plus
 - ✓ Pointe de 9 décès annuellement entre 2016 et 2018 contre 5 en 2004-2006 et 2007-2009 .
 - Pas de variation significative du taux brut de décès entre 2001-2003 et 2016-2018 (*25 pour 100 000 en 2001-2003 et *23 pour 100 000 en 2016-2018).
 - ✓ Pas d'écarts significatifs des taux bruts nord-côtiers de mortalité avec ceux du reste du Québec, et ce, quelle que soit la période triennale.

Méthodologie et autres informations

- Les taux de mortalité par suicide sont ajustés en utilisant la population du Québec, sexes réunis, de 2011 comme population de référence (méthode de standardisation directe).
 - ✓ Sept groupes d'âge sont utilisés pour la standardisation : 0 à 4, 5 à 14, 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 à 74, 75 ans et plus, population du Québec, sexes réunis, de 2011.
 - ✓ Bien que certaines figures illustrent la situation de l'ensemble du Québec, les tests statistiques sont faits en comparant la Côte-Nord au reste du Québec.
- Les taux ajustés (ou standardisés) permettent des comparaisons entre des territoires, des sous-groupes de la population ou de suivre l'évolution de la mortalité par suicide dans le temps.
 - ✓ Interprétation d'un taux ajusté : taux brut que la population à l'étude aurait eu si elle avait la même structure d'âge que la population de référence.
- Les taux ajustés rapportés ici peuvent présenter de légères différences par rapport à ceux d'autres sources, notamment en raison du choix de la population de référence et des groupes d'âge aux fins de la standardisation.
- Les taux par groupes d'âge ne sont pas ajustés. Il s'agit donc de taux bruts.
- L'analyse des données par groupes d'âge exclut les moins de 10 ans. Aucun cas n'y a été enregistré sur la Côte-Nord entre 2001 et 2018. Au Québec, il s'agit d'événements extrêmement rares survenus entre 1982 et 1999.

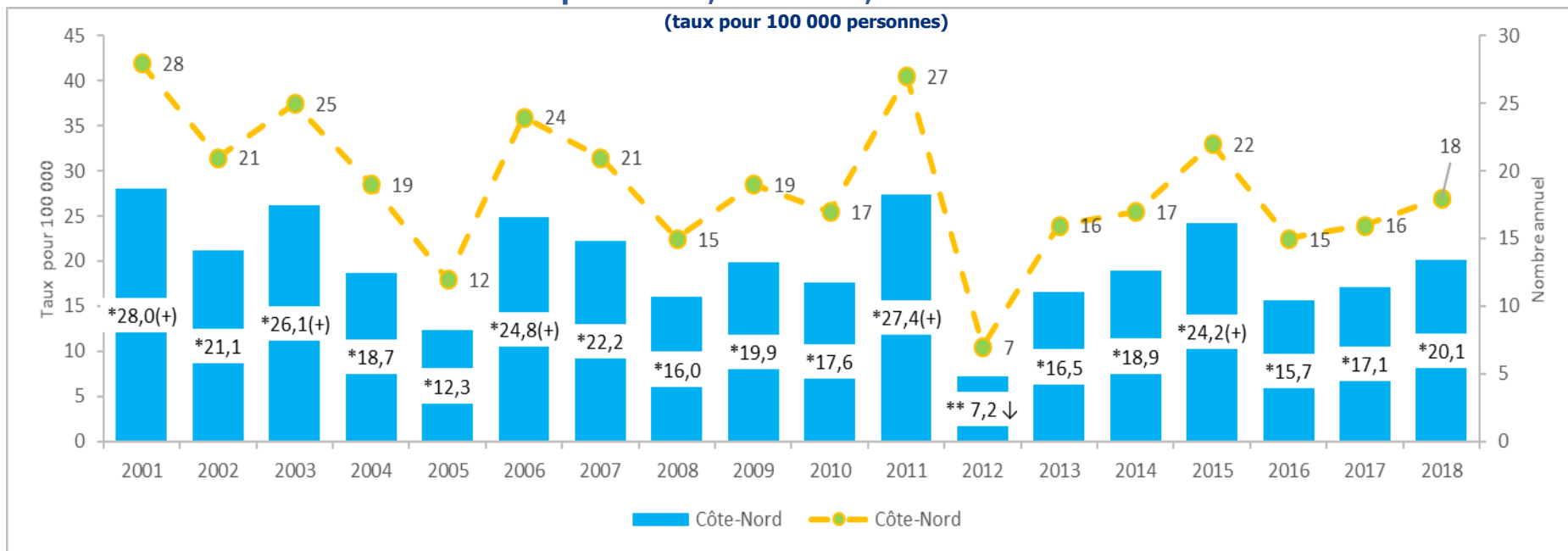


Méthodologie et autres informations (suite)

- Les tests statistiques permettent d'établir s'il existe ou non une différence significative entre deux taux (ex. : le taux de mortalité observé sur la Côte-Nord et celui du reste du Québec).
- * Les valeurs accompagnées d'un astérisque ont un coefficient de variation (c.v.) supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. Par conséquent, elles doivent être interprétées avec prudence. Le coefficient de variation constitue une mesure du niveau de précision du taux. Il s'agit du rapport, en pourcentage, de l'erreur-type du taux sur le taux lui-même.
- ** Les valeurs précédées d'un double astérisque ont un coefficient de variation supérieur à 33,33 %. Elles sont imprécises et ne sont mentionnées qu'à titre indicatif.
- Seuil de signification de 5 % : moins de 5 % de risque d'avoir conclu à un écart significatif entre deux taux quand il n'y en a pas en réalité.
- Afin de faciliter la lecture, les taux sont arrondis à l'unité dans le texte.
- La dixième révision de la Classification internationale des maladies (CIM-10 : X60-X84, Y87.0) est utilisée pour coder les causes de décès par suicide.



Figure 1 Taux ajusté¹ de mortalité par suicide² et nombre annuel de décès par suicide, Côte-Nord, 2001 à 2018



- Un total de 339 résidents nord-côtiers se sont enlevé la vie lors de la période 2001-2018.
 - ✓ Moyenne d'environ 19 décès par année environ.
 - ✓ L'année 2012 est celle où l'on observe le plus faible nombre de suicides dans la région, soit 7. D'ailleurs, le taux ajusté de mortalité en 2012 représente une baisse significative au plan statistique en comparaison de celui de l'année précédente. Aucune autre variation significative n'est enregistrée au regard des taux ajustés de décès.
- Sur 18 années, on en dénombre 5 pour lesquelles le taux ajusté de décès par suicide sur la Côte-Nord surpasse significativement celui du reste du Québec : 2001, 2003, 2006, 2011 et 2015.
- Tous âges confondus, la région n'enregistre jamais un taux significativement inférieur à celui du reste du Québec, et ce, même en 2012.
- Environ 79 % des décès par suicide sur la Côte-Nord surviennent chez les hommes comparativement à 77 % chez ceux du Québec (donnée non présentée).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur statistiquement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ Valeur significativement inférieure à celle de l'année précédente, au seuil de 5 %.

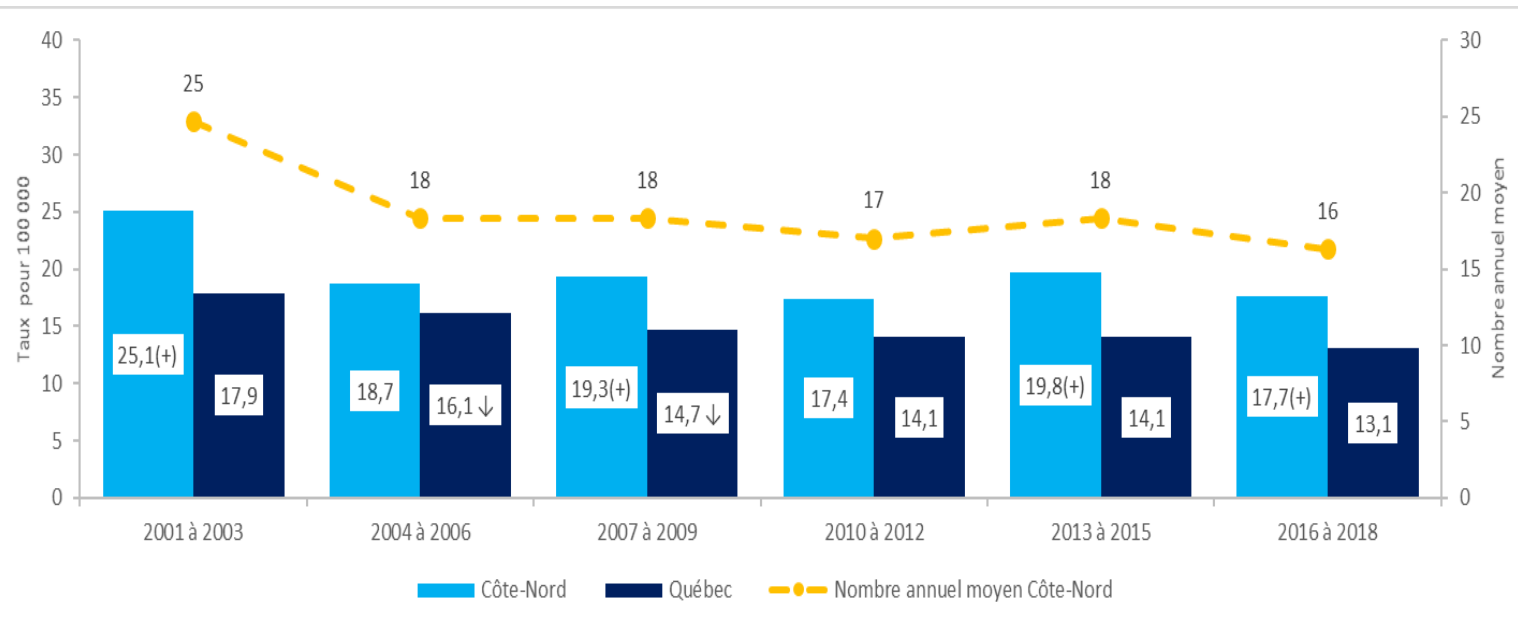
* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur est imprécise et n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Taux ajusté selon la structure par âge (0 à 4, 5 à 14, 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 à 74, 75 ans et plus), sexes réunis, de la population du Québec en 2011.

2. Suicide - 2000 à 2018 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

Figure 2 Taux ajusté¹ de mortalité par suicide² et nombre annuel moyen de décès par suicide selon la période triennale, Côte-Nord et Québec, 2001-2003 à 2016-2018
(taux pour 100 000 personnes)



- Le regroupement des données en périodes pluriannuelles permet d'atténuer les fluctuations produites par des données annuelles.
- Pointe annuelle de 25 décès par suicide, en moyenne, entre 2001 et 2003.
✓ Nombre relativement stable depuis 2004-2006 : moyenne de 16 à 18 suicides annuellement.
- Surmortalité significative sur la Côte-Nord sauf en 2004-2006 et 2010-2012.
- Pas de variations significatives d'une période triennale à l'autre sur la Côte-Nord. Au Québec, la tendance dans le temps semble être à la baisse.

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur statistiquement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de la période triennale précédente, au seuil de 5 %.

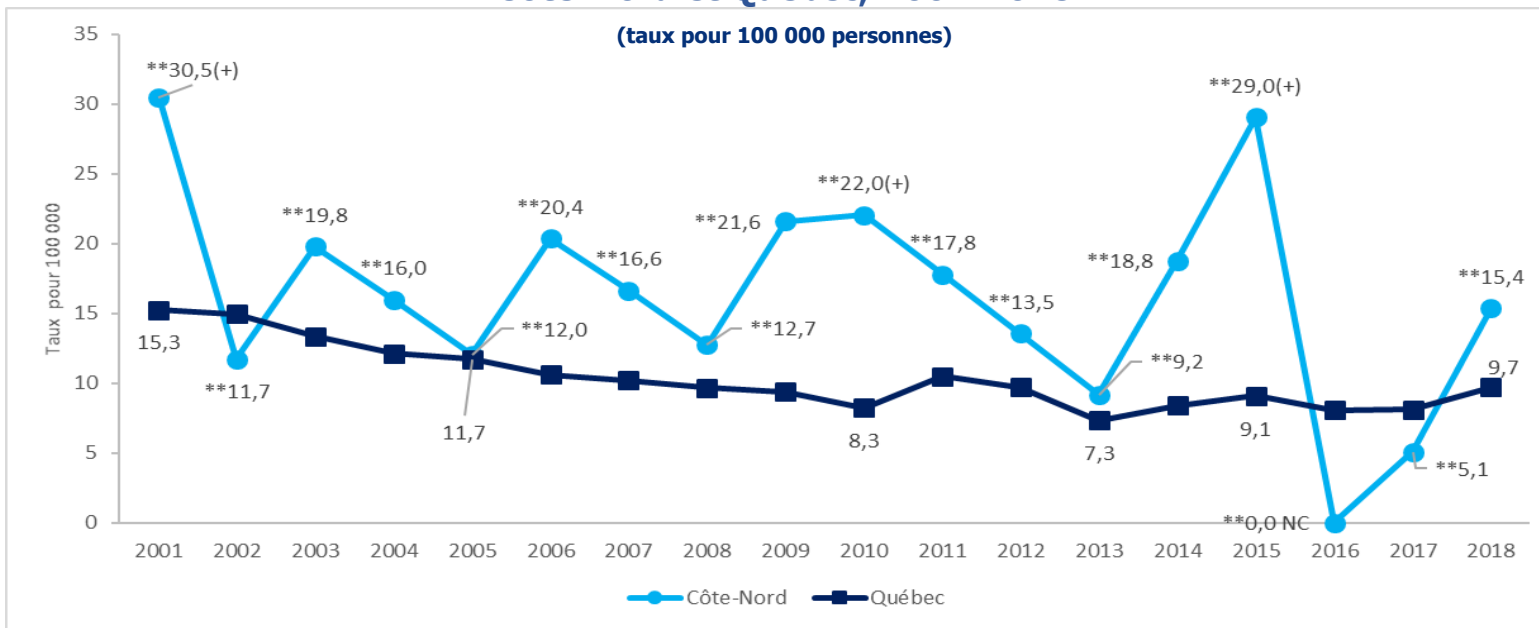
— ou + Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du début de la période, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

1. Taux ajusté selon la structure par âge (0 à 4, 5 à 14, 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 à 74, 75 ans et plus), sexes réunis, de la population du Québec en 2011.

2. Suicide - 2000 à 2018 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

**Figure 3 Taux brut de mortalité par suicide¹ chez les 10 à 29 ans,
Côte-Nord et Québec, 2001-2018**



- En raison des petits nombres, en termes statistiques, les taux de décès selon l'âge sur la Côte-Nord sont entachés d'une imprécision parfois assez forte.
- Les taux de la Côte-Nord atteignent des sommets en 2001, 2010 et 2015. Ces années sont aussi les seules pour lesquelles la mortalité par suicide dans la région surpasse significativement celle observée dans le reste du Québec.
- Entre 2001 et 2018, environ 20 % des décès par suicide sur la Côte-Nord sont enregistrés chez les 10 à 29 ans alors que ces derniers constituent environ 27 % de l'ensemble de la population de 10 ans et plus (donnée non présentée).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

NC : Le test statistique est incalculable.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de l'année précédente, au seuil de 5 %.

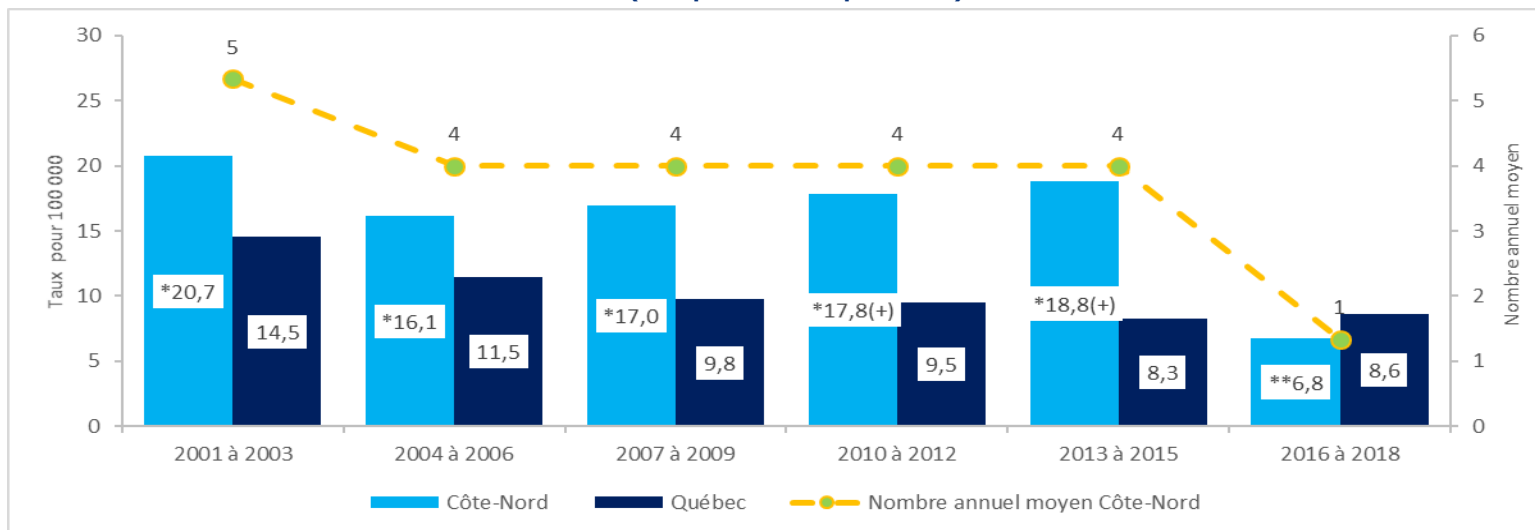
— Valeur significativement inférieure à celle du début de la période, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur est imprécise et n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Suicide - 2000 à 2018 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

Figure 4 Taux brut de mortalité par suicide¹ chez les 10 à 29 ans et nombre annuel moyen de décès par suicide selon la période triennale, Côte-Nord et Québec, 2001-2003 à 2016-2018
(taux pour 100 000 personnes)



- Stabilité du nombre annuel moyen de suicides de 2004-2006 à 2013-2015 (à 4 cas).
- Surmortalité significative sur la Côte-Nord en regard du reste du Québec en 2010-2012 et 2013-2015, mais statistiquement comparable au cours des autres périodes triennales.
- Pas de variations significatives d'une période triennale à l'autre sur la Côte-Nord.
 - ✓ Même si le taux est passé de *21 à **7 pour 100 000 entre 2001-2003 et 2016-2018. La différence n'est pas statistiquement significative.
- Au Québec, on observe une baisse significative du taux brut de 2001-2003 à 2004-2006. Pareil de 2004-2006 à 2007-2009. Le taux se stabilise durant les périodes triennales suivantes et semble même s'élever de nouveau pour la dernière période analysée.

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

+ Valeur significativement supérieure à celle du début de la période, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de la période triennale précédente, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

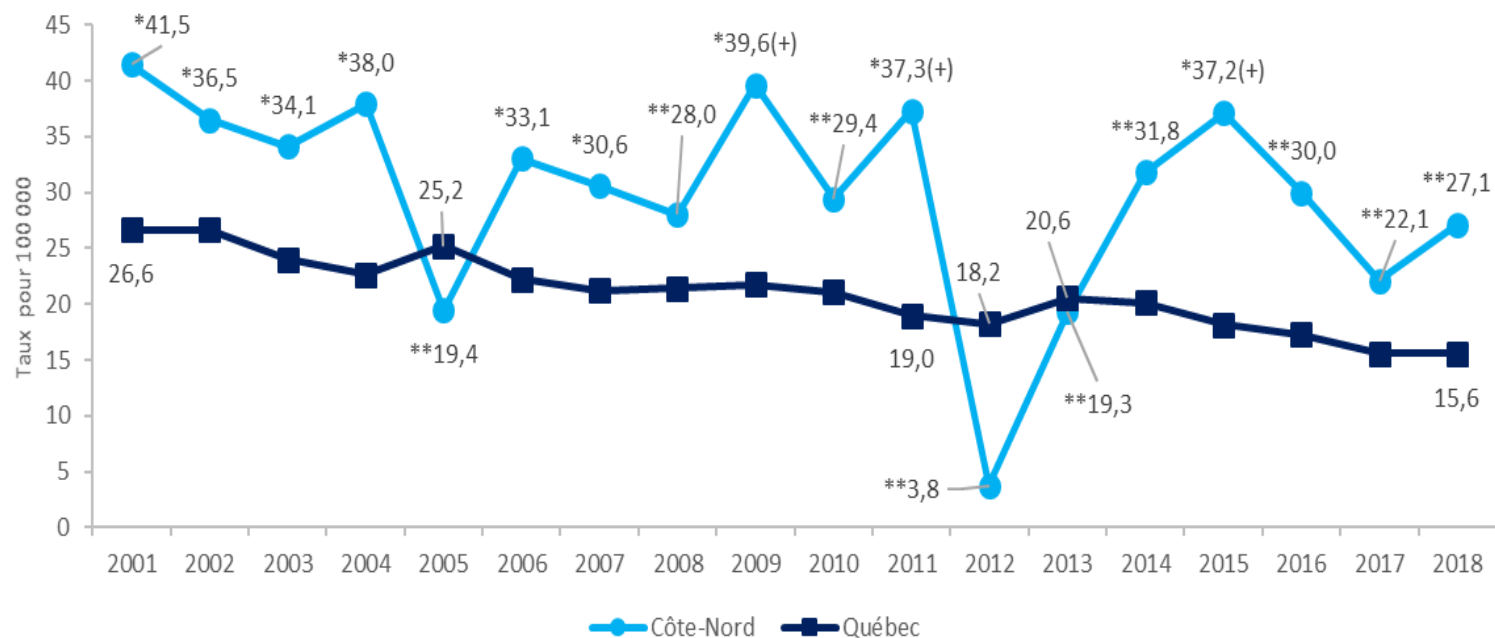
** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur est imprécise et n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Suicide - 2000 à 2018 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.



**Figure 5 Taux brut de mortalité par suicide¹ chez les 30 à 49 ans,
Côte-Nord et Québec, 2001-2018**

(taux pour 100 000 personnes)



- Les taux de suicides sur la Côte-Nord atteignent des sommets en 2001, 2009, 2011 et 2015. Exception faite de 2001, ces années sont aussi les seules pour lesquelles la mortalité par suicide dans la région surpasse significativement celle observée dans le reste du Québec.
- Entre 2001 et 2018, environ 45 % des décès par suicide sur la Côte-Nord sont survenus chez les 30 à 49 ans alors que ces derniers constituent environ 33 % de l'ensemble de la population de 10 ans et plus (donnée non présentée).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(-) ou (+) Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de l'année précédente, au seuil de 5 %.

— ou + Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du début de la période, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur est imprécise et n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Suicide - 2000 à 2018 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

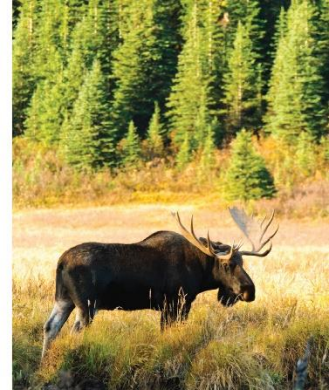
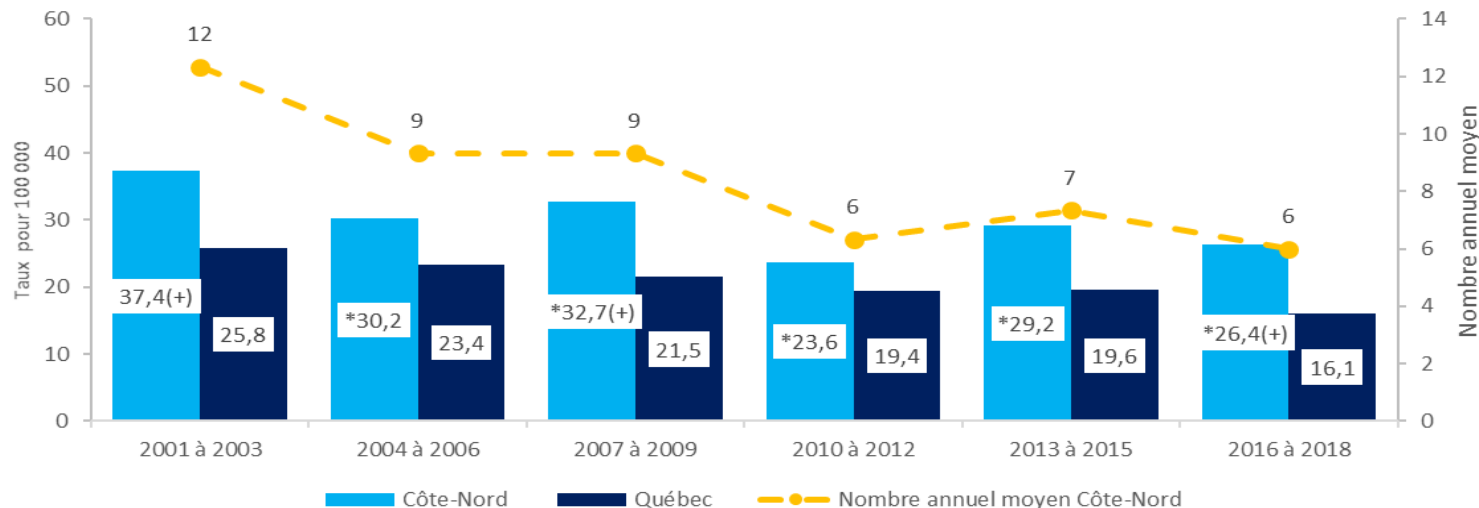


Figure 6 Taux brut de mortalité par suicide¹ chez les 30 à 49 ans et nombre annuel moyen de décès par suicide selon la période triennale, Côte-Nord et Québec, 2001-2003 à 2016-2018
(taux pour 100 000 personnes)



- Pointe de 12 suicides annuellement entre 2001 et 2003.
- Surmortalité significative sur la Côte-Nord en regard du reste du Québec en 2001-2003, 2007-2009 et 2016-2018.
- Pas de variations significatives d'une période triennale à l'autre sur la Côte-Nord.
 - ✓ Tendence à la baisse, mais non significative, du taux brut de mortalité par suicide (de 37 à *26 pour 100 000) entre 2001-2003 et 2016-2018.
- Au Québec, on note des baisses significatives de 2001-2003 à 2004-2006
 - ✓ Recul statistiquement significatif du taux brut de décès entre 2001-2003 et 2016-2018 (de 26 à 16 pour 100 000).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(-) ou (+) Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de la période triennale précédente, au seuil de 5 %.

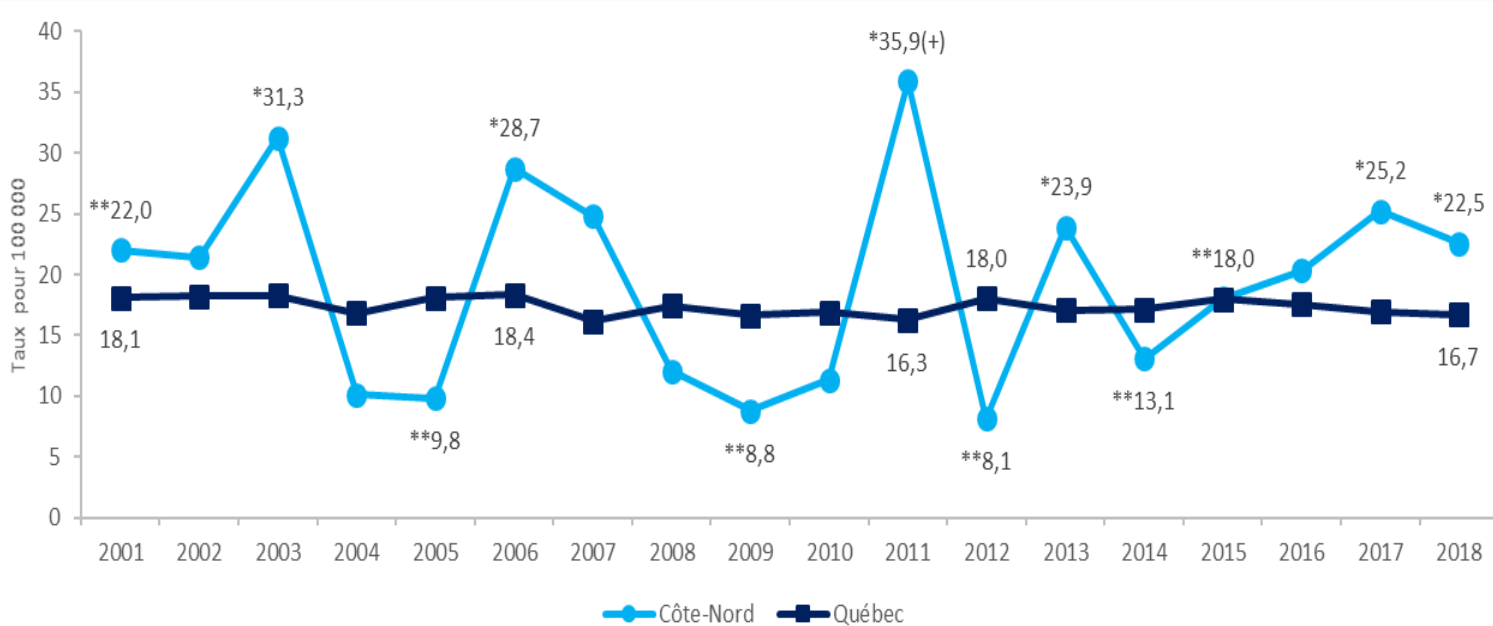
— ou + Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du début de la période, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

1. Suicide - 2000 à 2018 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

**Figure 7 Taux brut de mortalité par suicide¹ chez les 50 ans et plus,
Côte-Nord et Québec, 2001-2018**

(taux pour 100 000 personnes)



- Le taux de la Côte-Nord atteint un sommet en 2011 (*36 pour 100 000). Il s'avère que cette année est la seule dont la mortalité par suicide dans la région dépasse de manière significative celle observée dans le reste du Québec dans ce groupe d'âge.
- Nous observons toutefois que le taux en Côte-Nord est le plus souvent supérieur à celui de la province (10 années /18 au cours de la période analysée)
- Entre 2001 et 2018, environ le tiers (35 %) des décès par suicide sur la Côte-Nord sont enregistrés chez les 50 ans et plus alors que ces derniers comptent pour environ 40 % de l'ensemble de la population de 10 ans et plus (donnée non présentée).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

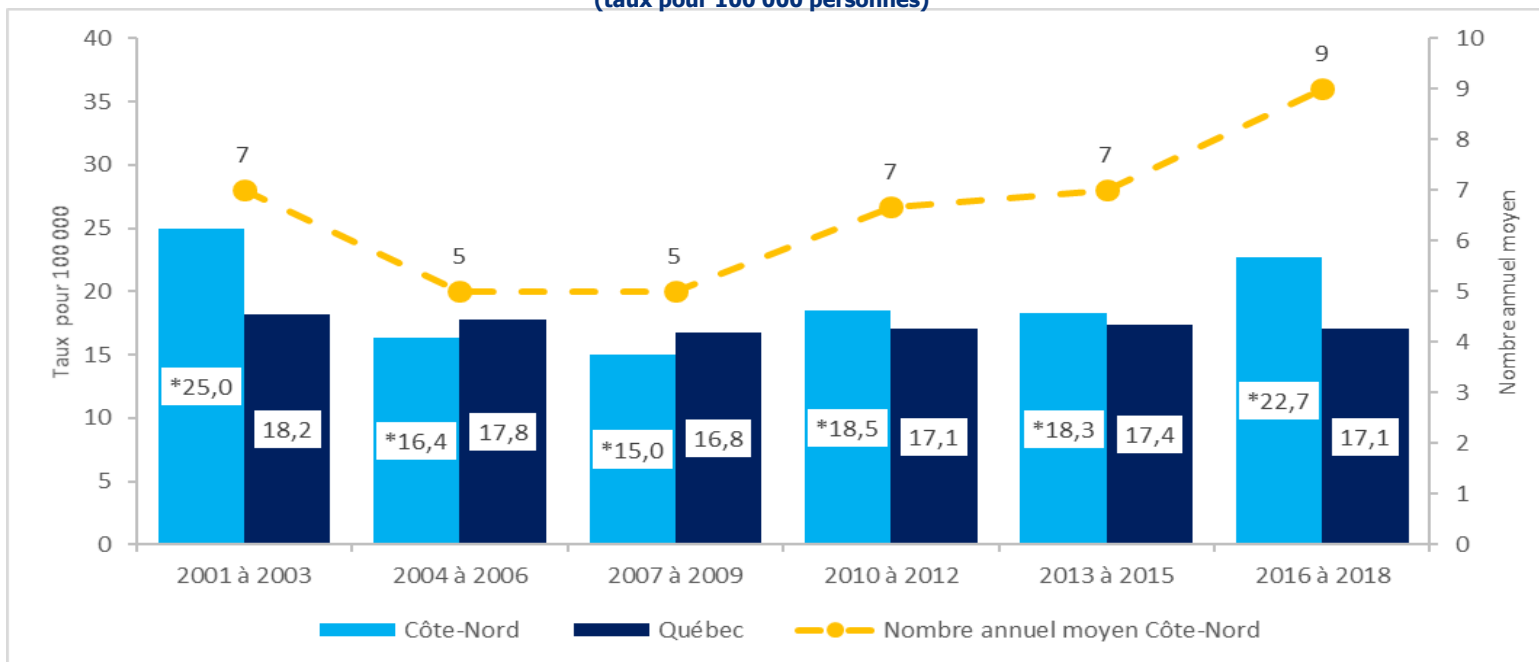
↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de l'année précédente, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Suicide - 2000 à 2018 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

Figure 8 Taux brut de mortalité par suicide¹ chez les 50 ans et plus et nombre annuel moyen de décès par suicide selon la période triennale, Côte-Nord et Québec, 2001-2003 à 2016-2018
(taux pour 100 000 personnes)



- Pointe de 9 décès par suicide annuellement entre 2016 et 2018.
- Pas d'écarts significatifs des taux bruts de mortalité avec ceux du reste du Québec.
- Pas de variations significatives d'une période à l'autre.
- Au Québec, le taux brut de décès par suicide reste stable d'une période triennale à l'autre entre 2001 et 2018.
 - ✓ Stabilité du taux de décès entre 2001-2003 et 2016-2018 (environ 17 pour 100 000).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

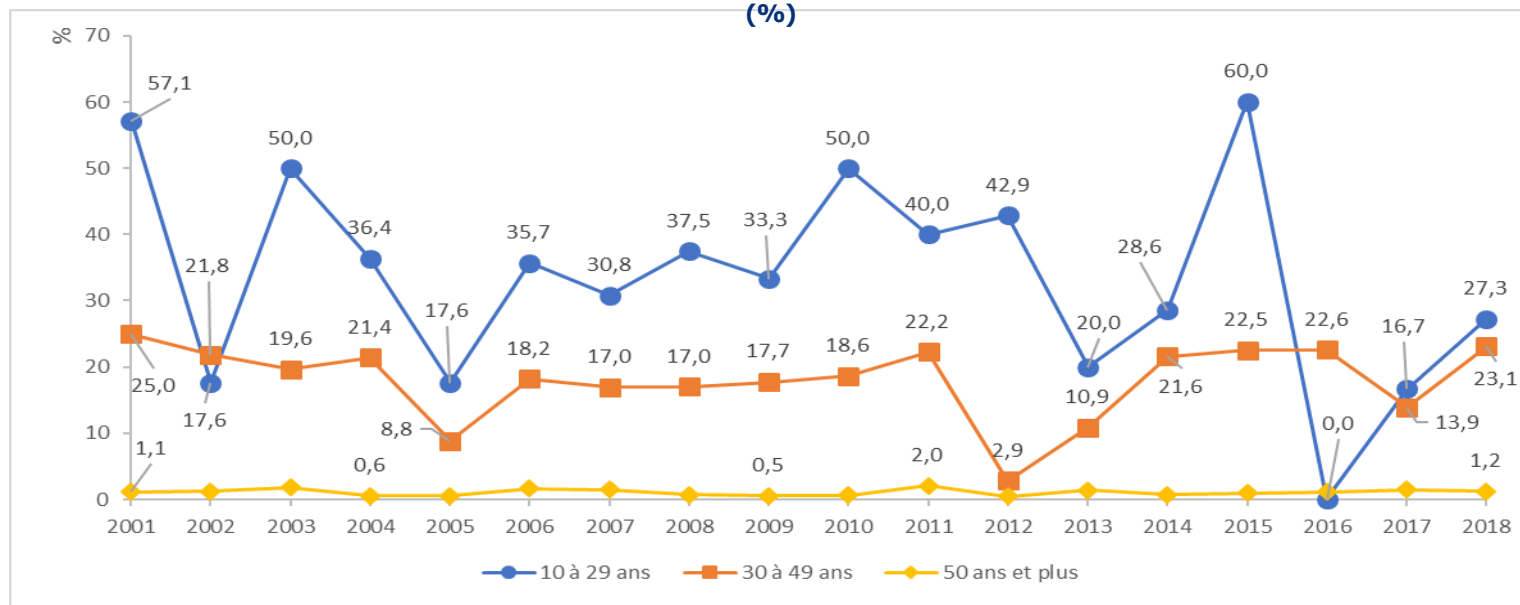
(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de la période triennale précédente, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

1. Suicide - 2000 à 2018 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

Figure 9 Proportion des suicides¹ sur l'ensemble des décès selon le groupe d'âge, Côte-Nord, 2001-2018



- 10 à 29 ans : Le suicide représente une part importante de l'ensemble des causes de décès dans ce groupe d'âge.
 - ✓ La mortalité par suicide y atteint 57 % en 2001 et 60 % en 2015. Fait à noter, en 2016, aucune personne de la Côte-Nord dans ce groupe d'âge ne s'est enlevé la vie.
- 30 à 49 ans : Le suicide constitue aussi une importante proportion de la mortalité observée dans ce groupe d'âge bien que moins grande que chez les 10 à 29 ans.
 - ✓ En 2018, environ 23 % des décès sur la Côte-Nord chez les 30 à 49 ans sont dus au suicide. C'est en 2001 que cette proportion a été la plus élevée (25 %). Le pourcentage le plus faible (3 %) est observé en 2012.
- 50 ans et plus : Dans ce groupe d'âge, en raison de la part grandissante des autres causes de mortalité, surtout aux âges les plus avancés, le suicide compte rarement pour plus de 2 % de l'ensemble des décès. Généralement, cette proportion oscille entre 1 % et 2 %.

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

1. Suicide - 2000 à 2018 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.



FAIRE
UNE DIFFÉRENCE
DANS LA VIE
DES GENS

Suivez-nous!



www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec

